



La reprise en régie de la collecte des ordures ménagères dans les communes de Dung, Echenans, Issans, Présentevillers, Raynans, Sainte-Marie, Semondans et Saint-Julien-lès-Montbéliard implique une réorganisation du service. À ce titre, un calendrier complémentaire vous sera remis au mois de mars.

## ORDURES MÉNAGÈRES



JE DÉPOSE MES DÉCHETS NON RECYCLABLES

**Je suis respectueux des agents de collecte !**

Mes déchets dans un sac bien fermé. Attention les sacs au sol ne sont pas ramassés ! Bac à sortir avant 5 heures du matin.

### 1 FOIS PAR SEMAINE LE VENDREDI

La collecte est assurée toute l'année y compris les jours fériés sauf le 5/1 reporté au 6/1

## DÉCHETS RECYCLABLES



### MES POINTS RECYCLAGE

J'APPORTE  
ET JE DÉPOSE EN VRAC  
(PAS DANS UN SAC)  
MES DÉCHETS RECYCLABLES

Toujours un Point Recyclage près de chez moi !



→ cartons



→ papiers



→ verre



→ flaconnages

**ATTENTION** dépôts sauvages interdits sous peine d'amende !

Besoin d'un conseil ?  
Je n'hésite pas, j'appelle ou je consulte  
le site internet PMA rubrique déchets

 **03 81 31 84 99**

## AUTRES DÉCHETS



### 1 DÉCHÈTERIES FIXES (horaires au verso)

**Déchets acceptés :**

Ampoules, batteries, bois, cartons, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles), déchets d'équipements électriques et électroniques, encombrants, huiles de vidange, huiles de friture, lampes, métaux, néons, papiers, piles, plâtres, produits toxiques, radiographies.

Déposez vos objets en bon état dans la benne recyclerie / ressourcerie (sauf dans les déchèteries de Colombier-Fontaine, Montbéliard et Pont-de-Roide-Vermondans).

### 2 DÉCHÈTERIE MOBILE (dates au verso)

**Déchets acceptés :**

Ampoules, batteries, bois, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles maxi 1 m<sup>3</sup> et 1 mètre de longueur), déchets d'équipements électriques et électroniques (petit électroménager uniquement), encombrants (uniquement les moins volumineux), huiles de friture (en bidon de 20 litres maxi), lampes, métaux, néons, piles, produits toxiques.

### 3 ENCOMBRANTS

**LE 13/2**

 **SUR INSCRIPTION AU  
03 81 31 84 99**

**OU PAR LE SITE  
AGGLO-MONTBELIARD.FR (rubrique déchets)**  
AU MOINS 48 H AVANT LE JOUR DE LA COLLECTE

**Les encombrants  
ne doivent  
pas dépasser  
1 m<sup>3</sup>**

POUR MES AUTRES DÉCHETS

03 81 31 84 99

## LA DÉCHÈTERIE

### → DÉCHÈTERIE MOBILE ATELIERS MUNICIPAUX

**Déchets acceptés :** ampoules, batteries, bois, déchets verts (branchages, tontes de gazon et feuilles maxi 1 m<sup>3</sup> et 1 mètre de longueur), déchets d'équipements électriques et électroniques (petit électroménager uniquement), encombrants (uniquement les moins volumineux), huiles de friture (en bidon de 20 litres maxi), lampes, métaux, néons, piles, produits toxiques.

### → TOUS LES LUNDIS

sauf le 1/1, 2/4, 21/5, 24/12, 31/12 annulés

### → TOUS LES 2<sup>e</sup> ET 4<sup>e</sup> SAMEDIS

sauf le 14/7 annulé

### Horaires

- De 14 h à 17 h du 1<sup>er</sup> janvier au 24 mars
- De 15 h à 18 h du 24 mars au 29 octobre
- Et de 14 h à 17 h du 29 octobre au 31 décembre

### → 6 DÉCHÈTERIES FIXES

- ▶ **MONTBÉLIARD** La Chiffogne - Bd du 21<sup>e</sup> Bat. de Chasseurs à Pied
- ▶ **SELONCOURT** Route de Bondeval
- ▶ **VIEUX-CHARMONT** Route de Brognard (A36, sortie 10 Brognard)
- ▶ **VOUJEAUCOURT** Rue de la Charmotte (près de la CTPM)

### Horaires

**Période hiver** (du 1<sup>er</sup> janvier au 24 mars et du 29 octobre au 31 décembre)

- lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 17 h 15
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h à 17 h 15

**Période été** (du 26 mars au 27 octobre)

- lundi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 17 h 45
- samedi : 9 h à 12 h / 13 h 30 à 18 h 15

- ▶ **COLOMBIER-FONTAINE** Rue de Saint-Maurice

### Horaires

**Période hiver** (du 1<sup>er</sup> janvier au 24 mars et du 29 octobre au 31 décembre)

- lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h / 13h30 à 17h

**Période été** (du 26 mars au 27 octobre)

- lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h / 13h30 à 18h

- ▶ **PONT-DE-ROIDE-VERMONDANS** Route de Dambelin

### Horaires

**Période hiver** (du 1<sup>er</sup> janvier au 24 mars et du 29 octobre au 31 décembre)

- lundi et vendredi après-midi : 14h à 17h30
- mercredi et samedi : 9h à 12h / 14h à 17h30

**Période été** (du 26 mars au 27 octobre) :

- lundi après-midi, mercredi, vendredi après-midi et samedi : 9h à 12h / 14h à 19h

### ATTENTION

Carte d'accès **OBLIGATOIRE** lors de tout passage.  
Renseignez-vous au 03 81 31 84 99

## J'AI LE RÉFLEXE COMPOSTAGE !



18€

**EN PLASTIQUE**  
environ 400 litres



31€

**EN BOIS**  
environ 400 litres

**Pour réduire le poids de ma poubelle,  
je composte mes déchets.**

Des composteurs sont vendus à la compostière de Vieux-Charmont et sur le site de la Charmotte à Voujeaucourt.

*Un sac de 20 litres de compost certifié est offert avec chaque composteur. Possibilité d'acheter en option un bio seau à 5 € (celui-ci ne pouvant pas être vendu seul).*

## MES POINTS RECYCLAGE

La carte des points recyclage  
est consultable sur le site  
[consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr)